

LE SOUVENIR FRANÇAIS

Délégation de l'Allier

23 rue Marcellin Berthelot
03500 SAINT POURCAIN SUR SIOULE

N° 08 - SEPTEMBRE 2024



Délégué Général:

Dr Jean-Daniel DESTEMBERG

Communication-Mise en page:

Guy JAVERZAC

Bulletin d'Infos

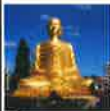
SOMMAIRE

- P1:** Un nouveau Comité
- P2:** Hommage au Cdt AUBREY
- P3:** Vichy, les 80 parlementaires
- P4:** Libération de Gannat
- P5:** Comité de St Didier la Forêt
- P6:** Fête nationale Suisse
- P7:** Comité de Chantelle - Voussac
- P8:** Cérémonie Hauterive
- P9:** Le Débarquement de Provence
- P10:** Libération de Paris
- P11/12:** Cérémonie à la Stèle des Clavettes
- P13:** Comité de Moulins/Yzeure - Cérémonie à Marigny
- P14/15/16:** Commémoration de la Libération de Vichy
- P17:** Comité de Saint Pourçain / Sioule
- P18:** Comité de Varennes-sur-Allier - Rongères
- P19/20:** Combats de Brout-Vernet; stèle du Bois Bournat.
- P21:** Page d'Histoire: Il y a 110 ans, Déclaration du conflit de 14/18
- P22/23:** Infos et Agenda



Un nouveau Comité

Création du Comité de CRESSANGES/NOYANT



Le 1^{er} juin 2024, s'est tenue à Cressanges, la première réunion d'information du Comité du Souvenir Français de Cressanges-Noyant.

Cette réunion qui avait pour but de présenter les missions et les objectifs de l'association se déroulait en présence de Mme Madeleine BODEZ, Déléguée générale adjointe de la délégation départementale du Souvenir Français de l'Allier, de Mme Marie-Françoise LACARIN, Conseillère départementale et Maire de Cressanges et de M. Yves PETIOT, Maire de Noyant.

Composition du bureau : M. Philippe MACAIRE, Président ; M. Nicolas MARTIN, Trésorier et Mme Gabrielle MACAIRE, Secrétaire.

A l'issue de cette réunion, riche d'échanges et d'informations, le Président a remercié les personnes présentes et un verre de l'amitié a été offert.

N'hésitez pas à rejoindre l'association au sein de ce comité. Contact :

sf.cressanges.noyant@gmail.com

La première mission du comité durant ce mois d'août a été d'entreprendre le nettoyage des tombes des soldats « Morts pour la France ».

Toute la Délégation du Souvenir Français de l'Allier se réjouit de cette belle initiative et souhaite la bienvenue à ce nouveau comité plein de promesses.

DECES

Mercredi 21 Août, nous apprenons le décès brutal à l'âge de 66 ans de

Madame Brigitte CASSARD

l'épouse de Jean-Louis, adhérent au comité du Souvenir Français de Varennes-sur-Allier et également Président de l'ANSORAAE et de l'ADAI 03 (Association des Anciens et Amis de l'Indochine).

Les Comités de l'Allier, le Délégué général et les membres de la Délégation, lui adressent leurs très sincères condoléances



PERMANENCES DE LA DELEGATION GENERALE

au Siège de Saint-Pourçain sur Sioule: 23, Rue Marcellin Berthelot (entre La Poste et l'Office de Tourisme) - Jour: Tous les Mercredis matin de 9H30 à 12H00

N° de Téléphone: Dr Jean-Daniel Destemberg (06.07.89.17.93) - Madeleine Bodez (06.88.38.06.45) - Jean-Luc Merle (07.72.05.82.32)

André Méritet (06.75.90.67.73) - Christine Emery (04.70.45.62.17) - Monique Laurent (06.88.32.19.74) - Guy Javerzac (06.74.05.76.70).



Comité de VICHY



4 Juillet, cimetière de CREUZIER LE VIEUX Célébration de l'Indépendance des Etats-Unis. Hommage au Cdt AUBREY

Comme chaque année, cette cérémonie a eu lieu au cimetière de Creuzier le Vieux, en l'honneur du Commandant Georges AUBREY, soldat américain et membre de la résistance sous le pseudonyme de "Lafayette". Cette cérémonie s'est déroulée le jour de la Fête de l'Indépendance des Etats-Unis devant sa sépulture le 4 Juillet à 9H00 en présence de la Délégation américaine, des autorités civiles du secteur de Vichy, de nombreux représentants d'associations patriotiques accompagnés par une quinzaine de drapeaux. C'est Daniel REID, Président de l'association France-USA qui a retracé le parcours de combattant du Commandant Georges AUBREY.

Mme Madeleine BODEZ, Déléguée générale adjointe accompagnée du porte-drapeau représentait la Délégation générale du Souvenir Français de l'Allier



BIOGRAPHIE

Le 18 juillet 1944, une section de l'armée allemande arrive à Bétête, un petit bourg de la Creuse, et des embuscades sont dressées à chaque entrée du village. En début d'après-midi, à la jonction des routes allant vers Nouzerines et Boussac, une traction avant arrive sans avoir repéré les sentinelles. Elle est conduite par le commandant Aubrey,

avec à sa droite l'aspirant Guy Esмоingt, et à l'arrière le « lieutenant Ely », un Polonais et une femme, tous membres du réseau « Surcouf », unité AS du Cher. Lorsque les maquisards s'aperçoivent du piège, ils tentent de faire demi-tour, Esмоingt tire sur les Allemands mais ceux-ci répliquent par un feu nourri, la voiture s'immobilise sur le bas-côté. Le commandant Aubrey est achevé à bout portant, non sans avoir pu dissimuler dans le fossé des plans de parachutage, l'aspirant est abattu dans sa fuite, « Ely » et le Polonais réussissent à s'enfuir, Madame Nicolas est emmenée à la Gestapo mais sera relâchée le lendemain. Les deux victimes de cette fusillade sont inhumées le lendemain dans un caveau à Bétête ; en 1948, le corps de Georges Aubrey est exhumé et transporté à Creuzier-le-Vieux, dans le tombeau de famille.



10 Juillet 1940, 80 parlementaires refusent les pleins pouvoirs constituants au nouveau Chef de l'Etat, le Maréchal Pétain

La fin de la IIIème République.

Le vote des pleins pouvoirs constituants à Philippe Pétain est un vote de l'Assemblée nationale (réunion du Parlement composé de la Chambre des députés et du Sénat) convoquée à Vichy (Allier) le 10 juillet 1940 par le président de la République française Albert Lebrun, à la demande du président du Conseil Philippe Pétain, maréchal de France, conformément au conseil des ministres du 4 juillet. Quelques jours avant, l'armistice du 22 juin 1940 avait été signé à Rethondes, après la défaite de la France contre l'Allemagne nazie.



Après des votes successifs, à la quasi-unanimité, du principe de la révision constitutionnelle par la Chambre des députés et le Sénat le 9 juillet, l'Assemblée nationale vote, à une très forte majorité, la loi constitutionnelle du 10 juillet 1940 donnant « tout pouvoir au gouvernement de la République de promulguer une nouvelle constitution de l'État français [qui] devra garantir les droits du travail, de la famille et de la patrie ». Ce vote met un terme à la Troisième République et institue l'« État français », dit régime de Pétain qui s'engage dans la voie de la collaboration avec le Troisième Reich durant la Seconde Guerre mondiale et l'occupation.

Comme chaque année, la ville de Vichy commémore cet événement avec brio. Ce 10 juillet 2024, devant 21 drapeaux positionnés sur le parvis de l'Opéra, la cérémonie voyait après les différentes prises de paroles des personnalités présentes et les dépôts de gerbes, l'harmonie municipale interpréter les sonneries réglementaires.



Au côté de Mme Je préfet, Pascale TRIMBACH, du maire de Vichy, M. Frédéric AGUILERA, du Président du Comité des 80 parlementaires et des passagers du Massilia, le Docteur Joseph BLETHON, on notait aussi la

présence des deux sénateurs de l'Allier, du Député Nicolas RAY et de sa suppléante Valérie LASSALLE et de nombreux maires dont Mme Véronique POUZADOUX, maire de Gannat et Présidente de l'Association des maires de France. De nombreux comités du SF étaient représentés, souvent avec leur porte-drapeau et Mme Madeleine BODEZ, Déléguée Générale Adjointe, représentait la Délégation du Souvenir Français de l'Allier avec M. Patrick DUFOUR, porte-drapeau de la Délégation.





Comité de GANNAT



Cérémonie de la Libération de la ville.

24 Juillet 1944 - 24 Juillet 2024 - Hommage aux Fusillés des Vignes.

Le 24 juillet 2024 a eu lieu la cérémonie du 80ème anniversaire de la libération de Gannat pour honorer les 4 résistants tombés le 24 juillet 1944 au lieu dit "Les Vignes".

En présence de madame le Préfet ; on notait la présence d'un piquet d'honneur de l'école de gendarmerie de Montluçon; de Madame Véronique POUZADOUX, maire de Gannat; Mme Madeleine BODEZ, Déléguée Générale adjointe du SF de l'Allier et Germain LOPEZ, Président AFMD du Comité local St Pourçain/Gannat; les autorités civiles et militaires; une délégation des sapeurs-pompiers de Gannat; les associations patriotiques, anciens combattants et le public. Les porte-drapeaux étaient au nombre de 11, dont celui du Comité Intercommunal du Souvenir Français de Saint Pourçain sur Sioule, celui de la SNEMM section Varennes s/A / Saint Pourçain sur Sioule et celui de la Délégation Générale.





Comité de Saint Didier la Forêt



27 Juillet 2024 - Cérémonie à la stèle des fusillés du 25 Juillet 1944,
Allée Ferrée en forêt de Marcenat



Cette commémoration était présidée par Mme Pascale TRIMBACH, Préfet de l'Allier. Etaient également présents M. Alain DUMONT, maire de St Rémy en Rollat; M. Daniel THEUIL, Président du Comité du Souvenir Français de Saint Didier la Forêt; M. Jean-Louis PERRICHON, Président du Comité du Souvenir Français de Saint Germain des Fossés; M. Jean-Claude MARTINET, Président de l'UNC de Saint Rémy en Rollat ainsi que Mme Madeleine BODEZ, Déléguée Générale Adjointe du Souvenir Français de l'Allier accompagnée de Mmes EMERY et LAURENT.

Le nouveau drapeau honore les fusillés. Le 80^e anniversaire du martyr de quatre héros de la Résistance, morts pour la France le 25 juillet 1944, a permis d'inaugurer le nouveau drapeau de la section locale de l'Union Nationale des Anciens Combattants. Très altéré par le temps, le remplacement de l'ancien drapeau a été rendu possible par les aides de la Région AURA et de l'Office National des Anciens Combattants et Veuves de Guerre. »



Pascale TRIMBACH, préfet de l'Allier, remettait ensuite ce nouveau drapeau à Pascal CARQUE, porte-drapeau de la section UNC. L'abbé Hugues DU CHEYRON bénissait enfin ce drapeau avant qu'Alain DUMONT, maire, Jean-Louis PERRICHON, président du comité local du Souvenir Français, puis Pascale TRIMBACH, préfet de l'Allier, ne relatent l'exécution de Roger KESPY, Jean-Louis CLAVEL, Claude WEINBACH et Frédéric MARCUS.

« Ces résistants, assassinés ici même dans cette clairière par la Gestapo, étaient partis dans l'espérance de temps meilleurs. Ils n'acceptèrent ni la capitulation, ni la servitude, pour des raisons qui s'appellent l'honneur, le bon sens, l'intérêt supérieur de la patrie. »



Dépôt de gerbe par Mme Madeleine BODEZ, Déléguée Générale adjointe de la Délégation et M. Jean-Louis PERRICHON, Président du Comité du Souvenir Français de Saint Germain des Fossés

01 Août 2024, Cérémonie en l'Honneur de la Fête Nationale Suisse Monument aux morts de Vichy

Le 1^{er} Août c'est la fête Nationale Suisse.

A cette occasion et comme chaque année, l'Association Helvétique en Bourbonnais marque cette journée par un dépôt de gerbe devant le Monument aux Morts de VICHY .

Cette cérémonie permet aussi de rendre hommage à Monsieur Walter STUCKI Ambassadeur Suisse , qui a évité le pire pour Vichy pendant la période 1940 1944 .

Cette cérémonie avait lieu :

Le jeudi 1^{er} AOÛT 2024 à 11 heures devant le Monument aux Morts de VICHY



Participation et Photos rapportées par:

Mme Françoise SILLA, Membre du Souvenir Français de Vichy, Présidente de la FNAME OPEX03 et de la 27ème section de la SNEMM de Vichy





Comité de Chantelle



03 Août 2024, Commune de Voussac

Inauguration du Monument aux Morts rénové

Le 3 août 2024, Madame Isabelle BIDEZ, maire de Voussac et son conseil municipal organisaient une cérémonie pour l'inauguration de la restauration du monument aux morts de la commune.

Le monument aux morts de Voussac a été érigé en 1920 afin d'honorer la mémoire des 60 soldats que Voussac a donné à la France durant la Grande Guerre et Madame le Maire a soigneusement donné les détails de la construction de ce beau monument et nommé les généreux donateurs de l'époque, souvent des familles touchées par la perte de leurs enfants dans ce conflit particulièrement meurtrier.

Cette restauration répond à une demande collective des Voussacois, elle permet évidemment d'embellir le bourg, de redonner de l'élégance à un soldat qui a pris place au centre du bourg depuis plus d'un siècle mais surtout de mettre en valeur ce lieu de mémoire important du village.

Voussac a aussi conservé sa traditionnelle fête des « conscrits de village » et durant les festivités un temps est toujours consacré au recueillement et au dépôt de gerbe en mémoire des jeunes héros du village tombés sous les balles ennemies.

Ce 3 août 2024, les jeunes conscrits des communes de Voussac et Target ont donc participé à cette cérémonie et lui ont donné tout son sens de devoir de mémoire. Très belle image de jeunes qui rendent hommage à d'autres jeunes qui se sont sacrifiés pour leur permettre d'être libres aujourd'hui !

Le comité du Souvenir Français de Chantelle présidé par M. Jacques BELOT avait tenu à soutenir financièrement cette opération de rénovation du monument aux morts de Voussac et le Président BELOT, accompagné de nombreux membres de son comité et du porteur-drapeau, a profité de cette cérémonie pour remettre officiellement le chèque de participation aux travaux.

De nombreuses personnalités qui avaient aussi soutenu le projet, avaient répondu à l'invitation de Mme le Maire dont M. Bruno ROJOUAN, Sénateur ; M. André BIDAUD, Conseiller départemental ; M. François BIDEZ de la Fondation du Patrimoine...

La Délégation du Souvenir Français de l'Allier était représentée par Mme Madeleine BODEZ, Déléguée générale adjointe et Mme Christine EMERY, Trésorière générale.

Cérémonie émouvante, très belle réalisation. Cérémonie qui s'est conclue par le verre de l'amitié offert par la municipalité de Voussac.



Remise du chèque de participation du Comité de Chantelle par le Président BELOT à Mme Isabelle BIDEZ, maire de Voussac



14 Août 2024, Cérémonie à la stèle de HAUTERIVE Hommage aux fusillés Célestin CHINO et Antoine FULLIN

Organisée par la municipalité de Hauterive, commune proche de Vichy, on notait la présence du Député Nicolas RAY, de M. Didier CORRE, maire de Hauterive, du Comité du Souvenir Français de Vichy et son président Arnaud CHALBOS



Les résistants Célestin CHINO et Antoine FULLIN ont été abattus par la Gestapo le 14 août 1944, dans des circonstances dramatiques. Un hommage leur a été rendu. Une vingtaine de portedrapeaux entouraient la stèle.





Débarquement de Provence



15 Août 1944, il y a 80 ans

le débarquement de Provence

Le 15 août 1944, les Alliés décident de lancer l'opération « Dragoon » sur les côtes de la Provence, destinée à ouvrir un second front sur le territoire français. Cette opération a notamment pour buts de fixer des troupes ennemies, de disposer de ports en eau profonde et de protéger ensuite le flanc droit de l'armée américaine venant de Normandie. 2 000 bâtiments de guerre et autant d'avions vont y participer.



Une unité de débarquement chargée de véhicules et de soldats approche d'une plage, à l'est de Toulon

Première étape : dans la nuit du 14 au 15 août, les premières forces débarquent

La 7e armée américaine du général Patch, qui comprend les forces françaises de l'armée B commandées par le général de Lattre de Tassigny, arrive en vue des côtes dans la nuit du 14 au 15 août. Ce même soir, les Forces françaises de l'intérieur (FFI) reçoivent de Londres trois messages dont le dernier, "le chef est affamé", signifie le lancement des opérations. Ayant réuni au large de la Corse des navires venus en dix convois, pour des raisons stratégiques, de ports aussi éloignés les uns des autres qu'Oran, Naples ou Tarente, la flotte alliée s'est d'abord dirigée vers Gênes pour tromper l'adversaire. Mais, le 14 au soir, elle met le cap sur la côte provençale.

Peu après minuit, tandis que les Rangers américains prennent pied dans les îles du Levant, les premiers commandos français s'emparent du Cap Nègre et vont conquérir une tête de pont vitale autour du Lavandou. Dans la nuit, plus de 5 000 parachutistes alliés sont largués au-dessus de la vallée de l'Argens pour verrouiller les voies d'accès aux zones de débarquement. Ils vont y trouver l'appui des FFI.

À l'aube, un bombardement aérien et naval écrase les batteries allemandes. A 8h, les 3e, 36e et 45e divisions d'infanterie américaines (D.I.U.S.) se lancent sur les plages côtières entre Cavalaire et Saint-Raphaël.

Les jours d'après, jusqu'à la vallée du Rhône

Le 16 août, le gros des forces françaises commence à débarquer. Tandis que les forces américaines vont remonter vers la Durance et la vallée du Rhône, l'armée B doit prendre Toulon et Marseille, ports vitaux pour la stratégie des Alliés.

Le 20 août, l'encerclement de Toulon commence. Alors que les Commandos et les Chocs s'emparent des batteries ennemies, Français libres, Algériens, "marsouins" de la Coloniale et Tirailleurs sénégalais rivalisent de courage pour prendre la ville. La 9e division d'infanterie coloniale va finir de nettoyer Toulon de ses occupants. Le 28 août, la garnison allemande se rend. Parallèlement, de Lattre a lancé ses troupes vers Marseille. Aubagne est prise par les Tabors marocains. La 3e division d'infanterie algérienne du général de Monsabert prend position aux abords de la cité phocéenne où l'insurrection a éclaté. Le 23 août, tirailleurs et cuirassiers rejoignent les résistants. Cinq jours de combats violents seront nécessaires pour réduire les défenses allemandes. Les deux ports ont été conquis avec un mois d'avance sur les prévisions. Les armées françaises vont désormais remonter la vallée du Rhône pour repousser l'ennemi et libérer le territoire national.



Libération de Paris



24 Août 1944, il y a 80 ans

Paris libéré !

Le vendredi 25 août 1944, à 15h 30, le général Philippe Leclerc de Hauteclocque (43 ans) reçoit à Paris, devant la gare Montparnasse, la capitulation des troupes d'occupation de la capitale.
Le document est signé par le général Dietrich von Choltitz, commandant du 84e corps d'armée. Il est aussi contresigné par le colonel Henri Rol-Tanguy, chef régional des FTP-FFI (Francs-tireurs et partisans des Forces Françaises de l'Intérieur).



Une heure plus tard, le général Charles de Gaulle lui-même arrive à la gare et se voit remettre par Leclerc l'acte de capitulation.

Il se rend ensuite à l'Hôtel de Ville où il est reçu par Georges Bidault, président du Conseil national de la Résistance. Comme celui-ci lui demande de proclamer le rétablissement de la République, de Gaulle rétorque qu'elle n'a jamais cessé d'exister.

Sur le perron, devant une foule enthousiaste et joyeuse, sous un beau soleil estival, il célèbre en des termes flamboyants la Libération de Paris : «*Paris martyrisé ! mais Paris libéré !...*». Son discours improvisé est aussitôt retransmis à la radio.

Le soir, de Gaulle s'installe au ministère de la Guerre en qualité de chef du gouvernement provisoire de la République française et le lendemain, le chef de la France libre descend en triomphe les Champs-Élysées, suivi de Leclerc et de ses fidèles de la première heure auxquels il a recommandé de se tenir derrière lui.

Dans une joyeuse pagaille, acclamé par deux millions de Parisiens, il arrive à la Concorde. Là éclatent des coups de feu sporadiques. Puis le général gagne Notre-Dame pour un *Te Deum* passionné.

S'insurger ou attendre ?

La Libération de Paris a débuté le 10 août 1944 avec la grève des cheminots, tandis que les troupes allemandes commencent de plier bagage.

Le général Pierre Koenig, chef d'état-major des Forces Françaises de l'Intérieur, souhaite qu'un soulèvement populaire précède l'arrivée des troupes alliées dans la capitale mais il est conscient des risques qu'il représente.

En effet, quelques jours plus tôt, le 1er août, les résistants de Varsovie ayant fait le même choix ont subi une répression d'une extrême violence. D'autre part, le risque existe d'un affrontement entre les gaullistes pilotés par Jacques Chaban-Delmas et les communistes sous les ordres du colonel Rol-Tanguy.

Le 19 août, des combats sporadiques éclatent un peu partout. 3.000 policiers de Paris rejoignent la Préfecture de police de l'île de la Cité, au coeur de la capitale, en tenue civile et avec leur arme de service et le drapeau tricolore est hissé au sommet de l'édifice. Mais les Alliés n'étant pas attendus dans la capitale avant le 1er septembre, les gaullistes jugent l'insurrection prématurée. Ils le font savoir à Rol-Tanguy par le biais d'une note transmise par l'intermédiaire de Jacques Chaban-Delmas (29 ans), délégué militaire national.

Au terme d'une violente discussion, les représentants du Comité national de la Résistance conviennent de négocier une trêve avec l'occupant. Dans les faits, elle ne sera appliquée que de façon sporadique puis plus du tout.

Lourd bilan

Entre le 10 août et l'entrée des troupes du général Leclerc le 25 août suivant, la Libération de la capitale aura causé la mort de 76 soldats de la 2e division blindée ainsi que de 901 résistants des FFI et de 3.200 Allemands (12.800 soldats allemands sont aussi faits prisonniers).

Parmi les drames les plus désolants, gardons en mémoire le souvenir de 35 jeunes gens qui avaient maladroitement confié à un agent double leur désir de combattre. Dans la nuit du 16 au 17 août, ils sont livrés par celui-ci à la *Gestapo* (police allemande) qui les fusille sans délai près de la cascade du bois de Boulogne.



Comité de Saint Germain des Fossés



25 Août 1944: Embuscade au carrefour des Clavettes

25 Août 2024, Commémoration à la stèle.



RAPPEL DES FAITS

Les troupes d'occupation allemandes sont en retrait en cette fin d'août 1944. En provenance du Mayet de Montagne, une compagnie de SS dirigée par le capitaine KNABEL s'installe au château de la Croix de l'Orme sur la commune de Billy, le 24 août. Ce lieu était occupé par des troupes allemandes depuis 1943. Le lendemain, certains éléments de cette compagnie sont accrochés par des FFI dans les faubourgs de Saint-Germain-des-Fossés.

Ce qui s'est passé ce jour-là :

Les Allemands devenus très méfiants installent une garde camouflée derrière un transformateur au carrefour de la nationale 493 et de la départementale 73 (route de Saint-Félix). Ce même jour, le 25 août, le commandant Didier, dont le groupe est installé près du col de la Plantade, envoie un détachement de cinq hommes en camionnette pour récupérer des armes au château du Lonzat, commune de Marcenat, tout près de Billy, sur l'autre rive de l'Allier. A leur retour, les cinq hommes empruntent le pont de Billy au lieu de franchir l'Allier au pont Boutiron comme prévu, ils sont alors interceptés vers 16 heures par les SS au carrefour dit « des Clavettes ». Pris sous le feu d'une mitrailleuse, les hommes stoppent leur véhicule et descendent sous la menace de fusils braqués sur eux. Ils remettent leurs armes et lèvent les bras en l'air. Le véhicule est fouillé et les mousquetons pris au château du Lonzat découverts. Les hommes sont conduits dans la cour du château de la Croix de l'Orme. Accusés d'être des maquisards déguisés, des « terroristes », ils sont poussés vers leur lieu de supplice. Odieusement martyrisés, ils sont abattus après avoir dû creuser leur tombe.

La découverte des cadavres :

Le lendemain matin, une série d'explosions alertent les gendarmes de la brigade de Saint-Germain-des-Fossés qui se rendent sur les lieux. Voici un extrait de leur rapport : « Vers 13 heures les explosions ayant cessé et tout danger semblant être écarté, nous nous sommes rendus sur les lieux et nous avons constaté que le château avait été entièrement détruit par les explosions et l'incendie qui s'en est suivi... A quatorze heures continuant nos recherches nous avons découvert en bordure du parc dans une tranchée dite de défense, située à cent mètres au nord du château, le cadavre d'un homme simplement recouvert de branchages. Nous avons alors découvert six cadavres entassés les uns sur les autres dans cette tranchée. » Tous portent les marques de tortures sauvages et de traces de balles dans la tête.

Les bourreaux :

Un acte d'accusation émanant de la Justice Militaire du 28 août 1944 précise : « 1) Les employés allemands de la gare de Saint-Germain-des-Fossés : KELLER, sous-chef de gare allemand à la gare de Saint-Germain-des-Fossés, pendant l'Occupation, STREIBEL, SCHLEMER, MAEZAMA, LUKINGER. 2) HOFFMAN, adjudant de la formation allemande 59196 stationnée au moment des faits au château de la Croix de l'Orme, commune de Billy (Allier) ainsi que le Capitaine GESSLER (ou Geusen), formation S.P 59195, le lieutenant DELFLING, adjoint au capitaine, sergent PASSMAN se seraient rendus coupables, dans le courant de l'an-

née 1944, notamment sur le territoire des communes de Saint-Germain-des-Fossés et de Billy d'assassinats, incendies volontaires, vols et complicité, assassinats notamment de six personnes, identifiées, dont les cadavres ont été découverts le 26 août 1944, dans une fosse près de Saint-Germain-des-Fossés ; incendie du château de l'Orme, commune de Billy (Allier). » D'après plusieurs témoignages, Keller le sous-chef de gare, nourrissait une haine féroce envers les cheminots français qu'il soupçonnait de travailler pour la Résistance, et pour le peuple français en général.

Les six victimes :

Victor CAZENAVE, né à Bordeaux (Gironde). Sergent-chef d'aviation à la base aérienne 117, domicilié à Vichy. René LORDE-REAU, adjudant-chef de la Garde Personnelle du Chef de l'Etat, né le 23 décembre 1901 à Saint-Gervais d'Auvergne (Puy de Dôme). Augustin DOURNEAU, gendarme à la Garde Personnelle du Chef de l'Etat, né le 20 février 1915 à Varzy (Nièvre). Arthur ARNAUNE, gendarme à la Garde Personnelle du Chef de l'Etat, né le 10 juillet 1915 à Borderes Louron (Hautes Pyrénées). René SCHMELTZ, gendarme à la Garde Personnelle du Chef de l'Etat, né le 16 février 1920 à Paris (XVème).

La présence de gendarmes de la Garde Personnelle du maréchal Pétain est expliquée par Xavier Aiolfi, dans son livre « La Garde Personnelle du Chef de l'Etat-1940-1944 » (pages 135/136) : « Dans la nuit du 23 au 24 août, à l'exception d'un peloton qui restera garder les locaux de l'Hôtel du Parc, la totalité de la garde personnelle rejoindra le maquis. Le 23 août au matin, c'est un convoi d'une trentaine de véhicules qui quitte Vichy. Les préparatifs du départ s'effectuent par une porte dérobée du Concours Hippique. Le convoi se scinde en deux groupes, 104 hommes se dirigent vers le groupe « Victoire » aux « Estivaux », 236 hommes rejoignent le maquis « Didier » au col de la Plantade. » Une sixième victime enterrée sommairement avec les cinq autres corps était un civil allemand : Ewald LUENENSCHLOSS, né le 21 décembre 1885 à Barmen (Allemagne), domicilié à Billy. Marcel Guillaumin évoque son parcours dans un article du journal « Le Patriote de l'Allier », daté du 30 octobre 1944 : « Ses opinions communistes le rendent bien vite suspect aux nazis. Il doit se cacher puis passe la frontière et vient offrir sa vie pour la défense du « Frente Populaire ». La victoire de Franco le jette en France où on l'interne avec ses camarades. 1939 lui apporte la chance de combattre pour sa classe et pour son parti. Il s'engage dans notre Légion Etrangère. Celle-ci dissoute, il rentre en France et tente de reprendre sa profession de cimentier. » Employé dans une entreprise de Billy, il va souvent rencontrer les soldats allemands cantonnés à la Croix de l'Orme pour les convaincre de se rendre aux maquis. Surpris par des SS, il est torturé sans pitié, achevé, son corps jeté avec les victimes de l'embuscade du 25 août.

Une nouvelle plaque rappelant son action a été rajoutée cette année, proche de cette stèle.

A noter que cette cérémonie a été malheureusement perturbée par des interventions des services de secours pour porter assistance à deux personnes incommodées et problème cardiaque du fait des fortes chaleurs.



Comité de Saint Germain des Fossés



25 Août 2024: Les Clavettes - Commémoration à la stèle.

2/2

PHOTOS





Comité de Moulins / Yzeure



25 Août 2024: Cérémonie à Marigny



En hommage aux six fusillés par des miliciens français le 27 Août 1944. Présence de M. René PARIS, Président du Comité du Souvenir Français de Moulins/Yzeure ainsi que MM Robert DES-CHAMPS et Thierry BACONNIER.

Ce dimanche 25 août, à 11 heures, s'est déroulée à la stèle de la forêt, la commémoration du 80^e anniversaire de l'assassinat des six jeunes gens de Marigny et Souvigny le 27 août 1944 par l'armée allemande et la milice qui battaient en retraite.

La population de Marigny et de Souvigny était ardemment invitée à participer à cette cérémonie du 80^e anniversaire du martyr de



Charles FEVRES, 18 ans, Albert TRICOT, 18 ans, Jean MARCHAIS, 19 ans, René VENIAT, 23 ans, Francis CIVADE, 28 ans, et Marcel SIGNORET, 32 ans. Fernand MAUPAS, président de l'UDAC, dirigeait le cérémonial, en présence notamment de personnalités et de 23 porte-drapeaux des associations locales d'anciens combattants.

Le Comité a également assisté le 26 Août aux commémorations de la Libération de Vichy avec l'association des porte-drapeaux.



Dominique CARPENTIER, Porte-drapeau des moins de vingt ans, adhérent « Porte-drapeaux de France » avec M. Lucien SECHAUD, ancien Résistant et âgé de 100 ans

Le 25 Août 2024, des membres du Comité ont également participé à la cérémonie du dernier convoi à la Malcoiffée en présence de 14 drapeaux.

Merci à tous pour leurs actions.



Comité de VICHY



26 Août 2024, Cérémonie commémorative de la Libération de la ville



Le 26 août 2024, la Ville de Vichy a marqué les 80 ans de sa Libération. À cette occasion, l'ensemble du territoire a été convié afin de commémorer son histoire à travers une riche programmation mettant en lumière les différents efforts de résistances.

Les événements constituant la programmation des « 80 ans de la Libération de Vichy », ont été labellisés « Mission Libération », dans le cadre du Groupement d'Intérêt Public « Mission du 80e anniversaire des débarquements, de la Libération de la France et de la Victoire ».

Cette commémoration s'est déroulée en trois temps:

1: 10h - Hommages aux résistants vichyssois

• **Hommages aux résistants vichyssois dans l'espace public** : des rues ont été renommées pour rendre hommage aux résistantes et résistants du territoire tels que Marie-Jeanne BOUTEILLE, Yvonne MOREAU, Yvette POUCY, Alice ARTEIL, Marie-Marcelle VIRAUD, Hélène et son mari Gaston REIGNIER et Francisque DRIFFORT.

• **Square Georges MANDEL** : le square situé place Charles-de-Gaulle fut nommé en l'honneur de Georges MANDEL, homme d'État et résistant assassiné en 1944.

2: 10h45 - Défilé militaire et civil

Un défilé militaire et civil a reproduit le parcours historique du 26 août 1944, impliquant une large participation des associations patriotiques de la région. Ce défilé, auquel s'était joint un large éventail de véhicules d'époque appartenant à des collectionneurs, a rappelé l'engagement et le courage des libérateurs de Vichy

Le circuit partait de la Rue du Casino, empruntant la rue Clemenceau, la rue de Paris, la place Lasteyras, l'avenue Doumer pour rejoindre la place Charles-de-Gaulle.

3: 11h30 - Inauguration du nouveau monument à la Résistance

• **Monument à la résistance** : inauguration du nouveau monument en honneur à la résistance place Charles-de-Gaulle et cérémonie commémorative de la libération de Vichy, présidée par Mme Pascale TRIMBACH, Préfet de l'Allier. Étaient également présents, M. le Préfet, Jean-François TREFFEL, Directeur de la Fondation de la Résistance; M. Gilles-Pierre LEVY, Président de la Fondation de la Résistance, des artistes Marion et Patrick FRANCOIS, concepteurs du nouveau monument de la Résistance; M. Nicolas RAY, Député de la 3ème circonscription; de M. Claude MALHURET, Sénateur de l'Allier; Frédéric AGUILERA, Maire de Vichy et conseiller régional, ainsi que plusieurs Conseillers Départementaux; M. Jacques DE CHABANNES et Mme Martine ARNAUD (Lapalisse); Mmes, Isabelle GONINET (Bellerive) et Elisabeth CUISSET (St Germain des Fossés) représentant M. Claude RIBOULET, Président du Conseil Départemental ou Régionaux dont Mme Valérie LASSALLE. Le Souvenir Français de l'Allier et sa Déléguée générale adjointe, Mme Madeleine BODEZ ainsi que plusieurs de ses Comités étaient présents. Compte-tenu de la foule, il serait difficile de les citer tous sans en oublier. Qu'ils veuillent bien nous en excuser.

Lors de son intervention M. Gilles-Pierre LEVY déclarait faire survivre l'esprit de la Résistance et de garantir ses valeurs aux générations successives, la Ville de Vichy a souhaité, à travers la création d'une œuvre originale, faire survivre, au-delà des acteurs de la période 1940-1944 et de leur disparition, les valeurs et l'esprit de la Résistance. L'emplacement défini pour l'installation du monument vient accentuer la valeur symbolique de l'œuvre. En effet, il s'agit de la place Charles-de-Gaulle, en plein cœur de la Ville de Vichy, non loin du bâtiment de La Poste qui a été réalisé par l'architecte Léon Azema et inaugurée en 1935 par Georges MANDEL, futur passager du Massilia. Une consultation a ainsi été organisée auprès de 3 artistes afin d'en sélectionner un qui sera chargé de mener à bien ce projet. Le choix de la municipalité s'est, finalement, porté sur le projet présenté par M. et Mme FRANCOIS, artistes vichyssois. À Vichy, la mémoire du refus et de la résistance se conjugue au pluriel à travers les destins de ses résistants, des héros nationaux, inscrits aujourd'hui dans l'Histoire de notre pays.

Avant l'important dépôt de gerbes, le Chant des Partisans était entonné par la chorale municipale et largement applaudi par le nombreux public. Ensuite retentissaient la « Sonnerie aux Morts » suivi de l'Hymne National. Les autorités du premier rang remerciaient l'ensemble des porte-drapeaux d'Associations venus en majorité de l'Est et du Sud du département. Ils étaient au nombre de plus de 100.

A l'issue de la cérémonie, un vin d'honneur était offert par la Ville de Vichy dans le salon d'honneur de la mairie.

Un grand merci à tous pour leur présence.

Reportage photos Guy JAVERZAC (Délégation du Souvenir Français de l'Allier)





Comité de VICHY



26 Août 2024 - Place Charles De Gaulle.

Cérémonie commémorative de la Libération de la ville



10H00: En hommage aux Résistants vichyssois, les places et rues de Vichy situées autour de la place Charles De Gaulle ont été renommées au nom de:

Hélène et Gaston REGNIER

Hélène REGNIER et son mari Gaston sont boulangers 20 boulevard des Graves à Vichy, ils entrent au réseau Alliance en 1942. Ils sont agents de liaison et hébergent d'autres personnes engagées dans la Résistance.

Hélène et Gaston REIGNIER, ainsi que leurs enfants, sont arrêtés le 19 avril 1943 par le Sipo-SD de Vichy, et transférés à Moulins puis à Fresnes. Leurs enfants sont libérés le 29 mai mais eux sont déportés. Gaston REIGNIER est emprisonné à Buchenwald, puis au Struthof et à Dachau où il meurt le 23 janvier 1945. Hélène REIGNIER est transférée à Compiègne puis à Ravensbrück où elle meurt le 30 mars 1945.

Marie Jeanne BOUTEILLE

Marie Jeanne BOUTEILLE entre dans le réseau ALLIANCE en 1942 et est arrêtée en 1943 à son domicile 36 rue du Sénateur Gacon à Vichy. Elle est internée à la Mal-Coiffée puis transférée au Fort de Romainville avant d'être déportée à Ravensbrück puis libérée le 5 mai 1945.

Yvette POUCY

Yvette POUCY faisait partie du réseau Marco-Polo, le réseau de Marc JUGE. Elle est arrêtée le 26 février 1944 à Vichy dans le cadre de l'affaire Marc JUGE. Sont également arrêtés à des dates différentes le commissaire Marc JUGE, Yvonne et Henri MOREAU, et son compagnon René CHABRIER, tous membres du réseau Marco-Polo. Elle est internée à la Mal-Coiffée puis transférée au Fort de Romainville avant d'être déportée à Ravensbrück puis libérée en avril 1945.

Yvonne MOREAU

Yvonne Moreau faisait partie du réseau Marco-Polo, le réseau de Marc JUGE. Comme Yvette POUCY, elle est arrêtée le 26 février 1944 à Vichy dans le cadre de l'affaire Marc JUGE, internée à la Mal-Coiffée puis transférée au Fort de Romainville avant d'être déportée à Ravensbrück puis libérée le 5 mai 1945.

Marie-Marcelle VIRAUD

Marie-Marcelle VIRAUD, secrétaire médicale et compagne du Docteur Jean SABATIER l'un des responsables du réseau ALLIANCE de Vichy. Marie-Marcelle VIRAUD est arrêtée en 1943 avec ses deux enfants à son domicile 6 rue Burnol à Vichy. Ses enfants seront libérés mais elle, sera déportée à Ravensbrück puis libérée le 9 avril 1945. Elle est aussi la grand-mère de M. Bernard PLANCHE, Président du Comité du Souvenir Français de Bellerive sur Allier.

Francisque DRIFFORT

Francisque DRIFFORT, commis principal du Trésor à Vichy depuis 1930, il est domicilié en dernier lieu 5 rue Dubessay à Vichy. Son frère Joseph travaillait également au Trésor à Bellerive-sur-Allier. Militant du Parti Socialiste SFIO clandestin, il est résistant au mouvement « Libération-Sud ». Il est arrêté le 28 février 1944 sur son lieu de travail par deux policiers allemands en civil.

Francisque DRIFFORT est interné à la Mal-Coiffée avant d'être transféré à Compiègne. Il sera déporté à Mauthausen (Autriche) puis transféré au Kommando de Melk, puis à celui d'Ebensee. Il meurt d'épuisement au travail forcé le 23 avril 1945. Son corps sera brûlé au four crématoire.

Alice ARTEIL

Alice ARTEIL, résistante franc-tireur en 1942, elle prend la tête du maquis de La-voine, fort d'une cinquantaine d'hommes, puis elle organise le « groupe franc Alice » et participe aux actions du groupement Roussel et aux combats de la Libération.

26 Août 2024 - Place Charles De Gaulle.

Cérémonie commémorative de la Libération de la ville



Discours de M. Gilles-Pierre LEVY, Président national de la Fondation de la Résistance

10H45: DEFILE DE TROUPES ET MATERIELS D'EPOQUE

Un cortège était formé au départ de la Rue du Casino; il était composé de deux sections, gendarmerie et marine nationale, de très nombreux porte-drapeaux et d'une quinzaine de véhicules anciens d'époque; il rejoignait la place Charles de Gaulle via le Bd Georges Clémenceau, la Rue de Paris, la place Lasteyras. L'Harmonie municipale était en tête du cortège.

11H30: INAUGURATION DU NOUVEAU MONUMENT A LA RESISTANCE

A l'issue des discours officiels, se déroulent la cérémonie d'inauguration ainsi que celle pour la Libération de Vichy. Il fut procédé au dévoilement du Monument par Mme Pascale TRIMBACH, Préfet de l'Allier, de M. Frédéric AGUILERA, maire de Vichy et de M. et Mme FRANCOIS, les créateurs de l'œuvre.



Le Chant des Partisans



Dépôt de gerbe par Henri DIOT de l'ANACR de Vichy



Dépôt de Gerbe par le Comité du Souvenir Français de Vichy, M. Arnaud CHALBOS (Président) et M. Jean CHARLIER, Président Honoraire.

26 Août 2024 - Participation du Comité aux cérémonies commémorant la libération de Vichy.

René CASAL porte drapeau du comité, Jean Jacques DESCHAMPS porte drapeau de la SNEMM section Varennes/Saint Pourcain et membre du comité de St Pourcain, Thierry MICHAUD Président de la SNEMM section Varennes/Saint Pourcain sur Sioule et également membre du comité de St Pourcain étaient présents à la cérémonie commémorant les 80 ans de la libération de Vichy. Très émouvante cérémonie, si l'on tient compte de la présence de nos deux derniers combattants de la bataille de Dien-bien-Phu, Gérard THIEULIN du Comité de Lenax et Pierre MAILLET de l'A.D.A.I 03 (Anciens et Amis de l'Indochine), association présidée par M. Jean-François PELLETIER.



Arrivée du défilé sur la Place Charles De Gaulle



Les porte-drapeaux du Comité Intercommunal de Saint Pourçain sur Sioule



Comité de Varennes-sur-Allier



31 Août 2024 - RONGERES

Cérémonie à la stèle « Georges Stanislas »

Ce 31 Août, comme chaque année, étaient célébrés, à la stèle « Georges Stanislas » et plus particulièrement cette année, les 80 ans de la disparition le 31 Août 1944, à l'âge de 20 ans, du résistant FFI Georges STANISLAS.

Mr le Maire de Rongères, M. Christophe MINET, avec à ses cotés Mme CHAUVET, la nièce de Georges STANISLAS, évoquait dans ses propos sa biographie.

Né le 26 août 1924 à Marseille (Bouches-du-Rhône), tué à l'ennemi le 31 août 1944 à Rongères (Allier) ; résistant au sein des Forces françaises de l'intérieur (FFI).

Georges Stanislas a appartenu aux Maquis Pleaux-Cantal-Corrèze, brigade Erulin - Volontaire - Maquis d'Auvergne et du Bourbonnais du 1er juillet au 31 août 1944.

Pendant longtemps, l'endroit où a été abattu Georges Stanislas a été marqué d'une simple croix de bois. Grâce à l'action méritoire des élus rongérois et d'une poignée d'anciens combattants, une stèle est finalement érigée.

Chaque 31 août, un hommage est rendu devant la stèle érigée à sa mémoire.

Son nom figure sur le monument aux morts de Lapalisse (Allier) et son corps est enterré dans sa région natale.

Le Comité du Souvenir Français de Varennes-sur-Allier était largement représenté à cette cérémonie par sa Présidente, Mme Nicole LABORDE, et son porte-drapeau; M. Jean-Claude BOURRET, Vice Président et porteur du drapeau des Anciens Prisonniers 39/45. M. Arnaud CHALBOS, Président du Comité du Souvenir Français de Vichy, son épouse et ses jeunes porte-drapeaux, particulièrement méritants, étaient également présents.





Comité de BROÛT-VERNET



01 Septembre 2024 - cérémonies commémorant la fin des combats pour la Libération de la France - Monument du Bois-Bournat.

RAPPEL DES FAITS



Fin août 1944, face à la pression des troupes alliées et des FFI, les troupes allemandes refluent.

Les 25 et 26 août 1944, des troupes FFI, parmi lesquelles la Compagnie FTP MARCEAU, font leur apparition à Gannat, mais doivent se replier les 27 et 28 août 1944 devant le passage d'une très importante troupe allemande, elle-même talonnée par les FFI du Puy-de-Dôme.

Le 28 août, le camp FTP Barbusse attaque des colonnes allemandes à Saulzet.

Le 28 août au soir, les Allemands quittent définitivement Gannat et prennent la direction de Moulins. Une estafette allemande précédant le convoi est abattue à proximité de l'auberge de l'étang du Vernet. Les Allemands décident de bivouaquer. Ils traversent Broût-Vernet et s'installent dans le bois Bournat.

Le lendemain 29 août, vers 16h15, le 3^e bataillon nord-africain, également appelé Colonne Rapide EYNARD, et composée d'environ 220 hommes se présente à Broût. Ils attaquent les Allemands et ne se replieront que vers 21h30 face à l'agressivité de leurs adversaires. Quelques jours après les combats, les habitants trouveront le corps d'un des hommes de la CR Eynard tombé au combat : Amar BEN MESSAOUD.

La C.R. EYNARD, qui colle à l'ennemi, renforcée par les escadrons de Gardes stationnés au nord-ouest de Vichy, et le commando américain qui a déjà participé au combat de St-Flour, réussit en fin de soirée, dans une brillante charge à la baïonnette, des tirailleurs du Cdt CHOUAN, à prendre le flanc et à stopper une contre-attaque allemande lancée sur Broût-Vernet.

Le 29 août au soir, les Allemands repartent et apparemment en direction de la forêt de Marcenat où se trouvaient d'autres troupes allemandes. Avant de repartir ils font sauter le pont d'Aubeterre, près de l'étang du Vernet qui permettait jusque là aux FTP de la Compagnie MARCEAU de mener des excursions sur la Route Nationale 9.

Des hommes de la Compagnie MARCEAU ont également participé aux combats. Ce sont ainsi une quinzaine d'hommes menés par le Commissaire aux Opérations de la Compagnie Victor COUSIN dit "Lucien" (38 ans) qui attaquent les Allemands en soutien de la CR EYNARD à proximité de l'étang du Vernet. Ils laisseront deux hommes sur le terrain : THIERRY dit "l'aviateur", chef du premier corps-franc et le jeune Georges BILLY dit "Radis" (18 ans) qui faisait partie du groupe commandé par le sergent Georges LAURENT dit "Damiette" (26 ans).

Les combats se poursuivent le lendemain dans la forêt de Marcenat où les troupes allemandes se sont concentrées. Combien sont-ils ? les chiffres avancés par différentes sources donnent des résultats assez énormes (entre 5.000 et 15.000 !), ils devaient sûrement être environ un millier mais, ils sont appuyés par des blindés.

Le 30 août ils continuent d'être attaqués par les troupes FFI : la CR EYNARD, le groupe MUR Didier, les MUR de la zone 17 (Puy-de-Dôme), les camp FTP BARBUSSE et DROUILLAT et la Compagnie FTP MARCEAU.

Cette cérémonie au Bois Bournat, orchestrée par M. Marcel CHARGROS, commémorait le 80^{ème} anniversaire des combats de Brout-Vernet, combats qui ont contribué, au final, à repousser les Nazis et à libérer le sol de France. Tels furent les propos d'Antonin MESPLES, et Jean-François GLOMET, respectivement Président du Comité du Souvenir Français de Brout-Vernet et de l'Association Azy-la-Garance, dans leurs discours qui retraçaient avec une grande précision les faits marquants de ces événements.

On notait la présence de M. Nicolas RAY, Député; de M. Bernard DEVOUCOUX, maire de Brout-Vernet; de Mme Isabelle GONINET et M. Jean-Marc GERMANANGUE, Conseillers départementaux; de Mme Madeleine BODEZ, Déléguée générale adjointe de la Délégation du Souvenir Français de l'Allier et Mme Christine EMERY, Trésorière Générale; M. Jean-Luc MERLE, Secrétaire Général et M. Guy JAVERZAC, Secrétaire Général adjoint qui assura le reportage photos.

28-29-30 août – engagements violents du groupe à Broût-Vernet, à St-Didier-en-Rollat et dans la forêt de Marcenat, position de repli des troupes allemandes. Combats violents dans la région de la ferme St-Gilbert à la lisière de la forêt de Marcenat. L'adjudant [Jacques] DESCRIAUD du groupe est tué par une rafale de mitrailleuse [le 30 août à l'âge de 45 ans à St-Didier-la-Forêt]. 3 hommes sont blessés par des balles ou des mortiers. Le combat étant soutenu, l'ennemi décroche à la nuit et se repli sur Loriges après avoir subi des pertes sensibles [...]

Rapport du lieutenant-colonel PRIVAT



Comité de BROUT-VERNET



01 Septembre 2024 - cérémonie commémorant la fin des combats pour la Libération de la France - Monument du Bois-Bournat.

2/2

(Photos)



Mlle Blandine MESPLES s'est vu remettre une récompense par M. Antonin MESPLES et Mme Madeleine BODEZ au nom du Souvenir Français, pour sa première place au dernier Concours National de la Résistance et de la Déportation.

Félicitations de la Délégation générale.



Dépôts de gerbes et faits historiques retracés lors de leur prise de parole par M. DEVOUCOUX, Maire de Brout-Vernet et **Jean-François GLOMET**, Président de Azy-la-Garance, Association patrimoniale et d'histoire locale de Brout-Vernet.

On notait aussi la présence de M le Député Nicolas RAY et de M. **Philippe CARRE**, que l'on qualifiera de source inépuisable de l'histoire de la région durant cette période de la Seconde Guerre mondiale.

110 ans
plus tôt

Page d'Histoire



Premier grand conflit du XXème Siècle

Déclaration de la guerre 1914/1918



La mobilisation française de 1914 est l'ensemble des opérations au tout début de la Première Guerre mondiale qui permet de mettre l'armée et la marine françaises sur le pied de guerre, avec notamment le rappel théorique sous les drapeaux de tous les Français aptes au service militaire. Planifiée de longue date (le plan XVII), l'affectation de chaque homme était prévue selon son âge et sa résidence.

Déclenchée en réaction aux mesures équivalentes prises par l'Allemagne, la mobilisation française s'est déroulée en 17 jours, du 2 au 18 août 1914, et comprenait le transport, l'habillement, l'équipement et l'armement de plus de trois millions d'hommes dans tous les territoires français, en métropole mais aussi dans certaines colonies, puis leur acheminement par voie ferrée essentiellement vers la frontière franco-allemande de l'époque.

Un tel événement a eu des conséquences politiques (« l'Union sacrée »), socio-économiques (à cause du départ de la quasi-totalité des jeunes hommes) et bien sûr militaires (le début de la bataille des Frontières). C'est la première fois qu'une mobilisation générale est décrétée en France (en 1870, seule l'armée de métier est mobilisée) ; la seconde a eu lieu en 1939. En août 1914, 3 780 000 hommes sont mobilisés ; au total, durant toute la guerre, environ 8 410 000 soldats et marins français furent mobilisés, dont 7 % de soldats indigènes.

Déclenchement

Les relations entre l'Allemagne et la France du tout début du xx^e siècle sont marquées par une série de tensions diplomatiques, principalement par les deux crises marocaines : la crise de Tanger en 1905 et le coup d'Agadir en 1911. **Pourtant, c'est par le jeu des alliances que ces deux États vont être contraints de décréter leur mobilisation.**

LA CRISE DE JUILLET

L'attentat de Sarajevo déclenche une succession d'ultimatums, de mobilisations et de déclarations de guerre qui s'étend rapidement à l'Allemagne puis à la France. Le 25 juillet 1914, le royaume de Serbie décrète sa mobilisation face à l'ultimatum austro-hongrois ; le même jour, l'Autriche-Hongrie annonce une mobilisation partielle à partir du 28. Le 29, l'Empire russe les imite avec une mobilisation partielle devant débuter le 30 juillet. Le 30, le tsar ordonne la mobilisation générale, ce qui ne peut pas avoir d'autres conséquences que les inévitables mobilisations autrichienne (dès

le 31) et allemande. En France, à 7 h du matin le 30 juillet, le chef de l'État-Major Joffre réclame du ministre de la Guerre Messimy l'ordre de mobilisation, ou du moins de couverture des frontières, sans l'obtenir. Le général met en garde le ministre : « si ce que nous savons des intentions allemandes se vérifie, l'ennemi entrera chez nous sans tirer un coup de fusil ».

Le 31, l'Empire allemand décrète l'état de danger de guerre : réquisitions, fermeture des frontières, etc. Joffre réclame de nouveau la mobilisation : « Il est absolument nécessaire que le gouvernement sache qu'à partir de ce soir, tout retard de vingt-quatre heures apporté à la convocation des réservistes et à l'envoi du télégramme de couverture se traduira par un recul de notre dispositif de concentration, c'est-à-dire par l'abandon initial d'une partie de notre territoire ». Il obtient l'ordre de couverture, mais pas celui de mobilisation : il envoie l'ordre par télégramme à 17 h 40 aux différentes unités, avec application à partir de 21 h. À 19 h, l'ambassadeur d'Allemagne en France Schoen rencontre le président du conseil Viviani et sur ordre du chancelier allemand lui demande si dans l'éventualité d'une guerre russo-allemande la France garderait la neutralité : le Français tergiverse (« permettez-moi de prendre le temps de réfléchir »).

DECRET DE MOBILISATION

Le 1^{er} août à 11 h, Schoen rencontre de nouveau Viviani pour obtenir la réponse « la France s'inspirera de ses intérêts ». À 15 h 45, le gouvernement français décrète le début de la mobilisation générale pour le 2 août ; à 17 h, l'empereur Guillaume II ordonne la mobilisation en Allemagne, puis déclare la guerre à la Russie à 19 h. Le 2 au soir, l'Allemagne somme le gouvernement belge de ne pas s'opposer au passage des troupes allemandes à travers la Belgique. Le 3, l'ambassadeur d'Allemagne transmet au chef du gouvernement français la déclaration de guerre à la France à 18 h 45 (au motif que des avions français auraient attaqué le territoire allemand) et quitte Paris, tandis que la Belgique refuse de laisser passer les troupes allemandes.

L'ordre de mobilisation se fait par le « décret prescrivant la mobilisation des Armées de terre et de mer du 1^{er} août 1914 », publié au *Journal officiel* du 2 août. Le télégramme donnant l'ordre de mobilisation est envoyé de Paris à 15 h 55 le 1^{er} août aux commandants de corps, de division ou de régiment, ainsi qu'aux préfets, ces derniers le relayant aux sous-préfets et aux maires ; les communes rurales isolées sont mises en courant par les gendarmes (à cheval ou en automobile), puis les hameaux par des messagers envoyés par les maires. La première affiche est posée le 1^{er} août à 16 h au coin de la Concorde et de la rue Royale ; l'ensemble de la population est informé le même jour par des affiches, imprimées depuis 1904 (seule la date reste à compléter), placardées sur la voie publique dans chaque commune puis par le tocsin sonné par les cloches des églises et beffrois.



EXPOSITION

Association du Mémorial du Corgenay

80^e anniversaire de la Libération

1944 : la Libération



C'est photo 10 Bataillon Col Pezzer - musée départemental de l'Armée de France

Du 13 avril
au 11 novembre

Historial du paysan soldat

1 route du Vallon
03140 FLEUREL
04 70 90 22 45





**2 JUN
au 5 SEPTEMBRE
2024**

preludia
Musique et Patrimoine

FESTIVAL ÉTÉ 2024
9^e Édition

preludia-musique.org

© photo Pierre Mader / Conception graphique C. B. / 2024

- DIMANCHE 2 JUN, 17H30**
SOIRÉE DE LANCEMENT FESTIVAL PRÉLUDIA
« Carnet de voyages » - Accordéon classique et violon
Château d'Origny - 03000 Neuvy
- JEUDI 4 JUILLET, 19H30**
« Salon Musical »
Violon, alto, violoncelle
Château de Bompré - 03140 Barberier
- MERCREDI 10 JUILLET, 19H30**
« Opéra sans Diva »
Quatuor de clarinettes - Arches Hantées
Château du Lonzat - 03220 Jaligny-sur-Besbre
- VENDREDI 19 JUILLET, 19H**
« Nova 1610 » Musique et astronomie
Trio Ozio Regio (chant, violon, clavier)
Chapelle Saint-Joseph - 03000 Moulins
- MARDI 23 JUILLET, 20H**
« Impressionnisme »
Piano et flûte
Château des Vieux Melays - 03000 Neuvy
- SAMEDI 17 AOÛT, 20H30**
« Tournant du siècle »
Quatuor Tchelik
Château de la Cour en Chapeau - 03340 Chapeau
- VENDREDI 23 AOÛT, 19H30**
« Nature et Spiritualité »
Duo Nefeli (harpes)
Eglise Saint-Fiacre - 03500 Montéty-sur-Ailier
- DIMANCHE 1^{er} SEPTEMBRE, 18H30**
« Carte blanche aux Trompettes de Lyon »
Quintette « Les Trompettes de Lyon »
Château d'Ayr Bon - 03150 Montaigny-le-Blin
- JEUDI 5 SEPTEMBRE, 20H**
« Schubertlade »
Quintette 2 violoncelles, 2 violons, alto,
Château de Soupaize - 03210 Chemilly

Le Comité de Saint Gérard de Vaux communique

SAINT-GÉRAND-DE-VAUX

Souvenir français recherche documents

Le Souvenir français s'est réuni au cimetière autour de la tombe du sous-lieutenant Philibert-Claude Pétot, né à Saint-Gérand-de-Vaux le 7 mars 1888 et mort pour la France le 21 décembre 1915. Il a été fait chevalier de la Légion d'honneur et il a reçu la Croix de guerre. La tombe sera nettoyée et réparée par les bénévoles.

L'association sera présente au 1^{er} forum des associations qui se tiendra samedi 7 septembre, de 9 à 11 heures, à la salle polyvalente. Le Souvenir français présentera son travail en exposant des panneaux réalisés par les familles des « Morts pour la France » en 14-18 de Saint-Gérand-de-Vaux, Gouise et la Ferté-Hauterive, avec leurs lettres, documents et photos. Il proposera de découvrir, à cette occasion, les travaux effectués sur les tombes et au monument aux morts ces dernières années.

L'association est à la recherche de documents concernant les « Morts pour la France » de Saint-Gérand-de-Vaux, notamment sur Philibert Claude Pétot, fils de Philibert Pétot et de Marie Cruziet. Vous pouvez apporter ces documents lors du forum.



SOUVENIR FRANÇAIS. Les membres de l'association autour de la tombe du sous-lieutenant Philibert-Claude Pétot.

PHOTOS CEREMONIE LIBERATION DE VICHY

Je tiens à votre disposition un fichier de plus de 100 photos prises par la Délégation du Souvenir Français de l'Allier, lors de la cérémonie de la Libération de Vichy le 26 Août dernier.

Les personnes intéressées pour recevoir ce fichier (photos en .JPG), peuvent se faire connaître par mail ou SMS en n'oubliant pas de me signaler vos nom et adresse e-mail. Compte tenu du volume, l'envoi sera fait en une seule fois avec le logiciel **SWISSTRANSFER**, facile d'emploi.

A bientôt

G. Javerzac



Fleuriel Annonces

* COMMUNAUTE DE COMMUNES
Saint Pourçain-Sioule-Limagne
* MEMORIAL DU CORGENAY
EXPOSITIONS



Programme pour la saison événementielle 2024.

LA COMMUNAUTE DE COMMUNES SAINT POURCAIN-SIOULE-LIMAGNE, et l'ASSOCIATION DU MEMORIAL DU CORGENAY vous informent que le programme événementiel 2024 a repris depuis le 13 Avril et ce jusqu'au 11 Novembre 2024.

MEMORIAL DU CORGENAY: En avant-première, le Président fait part du programme des événements pour 2024, dont voici le détail plus précis:

- Expositions consacrées aux Débarquements de Normandie (6 Juin) et Provence (15 Août) et les opérations militaires.
- 80ème anniversaire de la Libération progressive du territoire national.
- Focalisation de la Libération de l'Allier.
- Documents rares et objets concernant la Libération de Vichy
- + CCSPSL: Exposition temporaire: « Sport en guerre - 1914/1918 »

OUVERTURE DU 13 AVRIL AU 11 NOVEMBRE 2024

Cérémonies - Réunions Cochez vos agendas

Depuis le 13 Avril les expositions à l'Historial du Paysan-soldat sont ouvertes à la visite et ce jusqu'au 11 Novembre 2024. Hors vacances, TLJ sauf le mardi de 14 à 18H - Vacances scolaires: les lundi, mercredi, jeudi et vendredi 10H à 12H et 14H à 18H; samedi et dimanche de 14 à 18H

Mois de Septembre 2024

Le 10: 10H30, Gannat, Commémoration du 80ème anniversaire de la Libération de la ville.

Mois d'Octobre 2024:

Le 13: A Montaigu-le-Blin, A partir de 8H30, organisé par le Comité du Souvenir Français de Saint Germain des Fossés. Congrès départemental du Souvenir Français à la salle communale. Accueil des congressistes.

Le 20: Lapalisse; Cérémonie au Monument du 152 RI.

Mois de Novembre 2024:

Le 10: Historial de Fleuriel, cérémonie départementale commémorative de l'Armistice de 1918.

Le 11: Commémoration du 106ème anniversaire de l'Armistice de 1918